

**MODULE MAP : ACTION HUMANITAIRE ET TRAVAIL SOCIAL
DES PRATIQUES INNOVANTES EN RÉPONSE À DES BESOINS HUMANITAIRES ET SOCIAUX, ICI ET AILLEURS**

12 CRÉDITS ECTS

SA 2025-2026

Modalités pédagogiques et concept général du module

<p>Principaux contenus et fil rouge du module</p>	<p>Le travail social et l'action humanitaire sont souvent considérés comme deux pratiques indépendantes l'une de l'autre (professionnel-le-s versus volontaires ; engagement idéologique ou militant versus approche basée sur la neutralité ; intervention dans la durée versus urgence. D'ailleurs, les stéréotypes courants ont tendance à lier l'action humanitaire à des situations de précarité/vulnérabilité à l'étranger, et le travail social à des situations concernant les pays occidentaux. Ces deux modes de travail et d'intervention partagent toutefois dans bien des cas un nombre de valeurs communes telles que l'engagement professionnel, le changement social en faveur des personnes vulnérables ou marginalisées, le respect de la dignité humaine, la promotion des droits humains, la mise en œuvre d'actions soutenant l'autodétermination, la résilience, l'insertion et la prévention des injustices, la création d'une solidarité entre les individus et les groupes, le développement communautaire, etc. Ces actions prennent place au niveau national ou international, ici et ailleurs.</p> <p>Au XXI^e siècle, de nouveaux paradigmes et de nouvelles formes de solidarité et d'organisations humanitaires indépendantes des pouvoirs politiques étatiques et économiques apparaissent. Ils interrogent le travail social, les travailleuses et travailleurs sociaux, dans leurs pratiques et leurs orientations fondamentales. Depuis les années 2000, de plus en plus d'ONG inoculent du travail social dans le travail humanitaire et nombre de projets se mettent en place sous l'angle du travail social. Quel que soit le contexte, ces projets ne se limitent pas à une intervention d'urgence, parfois nécessaire dans des situations extrêmes. Ils visent aussi à permettre à des communautés de prendre en main leur propre destin, de travailler sur le contexte social dans lequel elles évoluent et de mettre en place un changement durable, dans un objectif d'amélioration de la qualité de vie.</p> <p>Le module s'inscrit notamment dans une logique de mise en place de projets en rapport avec des ONG et des démarches d'entreprises sociales existantes, ceci afin de comprendre et de proposer des projets innovants de travail social en contexte humanitaire. Ainsi, deux approches parallèles sont proposées : la première dans une logique d'intrapreneuriat social qui permet de proposer des projets innovants au sein même d'une structure de type associative, coopérative, ONG, etc. valorisant la prise d'initiative, l'engagement et les processus d'autonomie des personnes qui œuvrent pour l'organisation et la seconde dans une logique d'entrepreneuriat social qui favorisent la mise en place d'interventions et d'actions valorisant la durabilité des impacts sur les publics. Ces deux types de projets permettent de répondre à une problématique humanitaire et sociale notamment à travers trois axes : un impact social manifeste, un modèle de gestion des ressources financières viable et une gouvernance participative. Ainsi, la notion de justice sociale, de participation des publics, de dignité, d'autodétermination, de résilience et de solidarité sont revisitées à travers une dynamique allant de l'individuel au collectif et du collectif à l'individuel.</p> <p>La formation proposée aura donc pour objectif d'une part d'identifier et d'analyser les différences et les points communs de l'action humanitaire et du travail social. D'autre</p>
---	---

	<p>part, elle cherchera à montrer leurs complémentarités et les moyens de les conjuguer dans les interventions et actions en faveur des personnes et des groupes, tout en interrogeant leurs pratiques, méthodologies et cadres éthiques en perpétuelle évolution. Le fil rouge sera donné par une attention accordée à la démarche de projet qui prendra appui sur un outil que même le travail social ne devrait pas ignorer : le cadre logique (connu également sous l'appellation Business Plan Social). Ainsi des actions/prestations comme la recherche-action, le plaidoyer, les approches communautaires, etc. s'inscriront également dans les différentes thématiques abordées.</p>
Idée principale du module :	<p>Dans le cadre du module, concevoir une proposition d'action sociale en articulation avec un contexte humanitaire/de coopération/de développement en favorisant une approche centrée sur la « réalité » de terrain, par des collaborations étroites avec différents partenaires terrain– responsables de programmes, de projet, etc.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances en matière d'action humanitaire, de pratiques et d'interventions inter- et pluridisciplinaires spécifiques à ce domaine - Mettre en relation la spécificité des pratiques d'action humanitaire et de travail social dans leurs dimensions individuelles, collectives, communautaires et politiques - Déconstruire des a priori et des représentations inhérentes à l'action humanitaire et au travail social - Acquérir des connaissances en matière de gestion de projet et d'entre-intra-preneurariat social (cadre logique - BPS) - Concevoir et conceptualiser un cadre logique - BPS plausible en lien avec les pratiques professionnelles d'acteur-trice- s diverses afin d'apporter une réponse structurelle ou organisationnelle à une problématique humanitaire et/ou sociale - Se positionner en tant que travailleuse et travailleur social face aux problématiques, débats et enjeux actuels de ce domaine d'action humanitaire et du travail social en tant qu'acteur-trice de changement
Compétences visées selon le référentiel de formation (PEC 20)	<p>No 3 : Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.</p> <p>No 4 : Établir des diagnostics de situation, construire, mener et évaluer des projets d'intervention et des actions en se basant sur des connaissances scientifiques, méthodologiques et des savoirs d'action.</p> <p>No 5 : Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux locaux, nationaux et internationaux.</p> <p>No 7 : Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.</p>
Constitution des groupes de travail	<p>Les groupes sont constitués selon une logique induite par les responsables de module, afin d'assurer une égalité de traitement au regard des provenances des différents sites HETS des participant-e-s. La formation de ces groupes est valable pour l'ensemble du processus d'évaluation.</p> <p>Les thématiques et les ONG/institutions avec lesquelles les groupes collaborent sont présentées via la fiche descriptive et lors d'un cours magistral. Les étudiant-e-s expriment leur choix dans le cadre des options proposées (dans la limite des possibilités). En cas de demandes similaires pour une thématique, un tirage au sort aura lieu.</p> <p>Présentation (Pitches) des thématiques par les référent-e-s-terrain, le 29 septembre 2025.</p> <p>Choix des thématiques et tirage au sort le 30 septembre 2025.</p>
Modalités pédagogiques	<p>Trois modalités pédagogiques sont mises en place pour ce module :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Les cours magistraux (CM)

des cours et organisation	<p>2) Les cours intégratifs de la théorie (CIT) 3) La référence terrain (RT)</p>
1) Les cours magistraux (CM)	<p>Ces derniers sont dispensés par les deux responsables du module et des intervenant-e-s terrain spécialistes des thématiques. Les approfondissements visés concernent plus particulièrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'intégration du développement de l'action humanitaire (origines, principes fondateurs, principales évolutions) et les multiples liens avec le travail social (enjeux, défis actuels et à venir, etc.) - L'analyse des différentes problématiques dans lesquelles l'action humanitaire intervient (situations de crise, développement, prévention, actions locales, entraide, coopération, etc.). Les nouveaux champs du travail - L'appropriation des approches et modèles opératoires en travail social et en action humanitaire (cadre logique, gestion de projet, entrepreneuriat social, approche communautaire, plaidoyers, droits humains, protection, etc.) ainsi que les dispositifs de communication pour s'engager dans la coopération - La coordination et les complémentarités des aspects du travail social dans/avec des actions de développement/communautaires/humanitaires <p>Voir programme des cours sur cyberlearn de moodle</p> <p><u>Mise en œuvre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence et participation obligatoire, liste de signatures par journée. Merci d'informer les responsables de module de vos éventuelles absences via mail ainsi qu'à l'adresse du secrétariat académique : secretariat-ts@hefr.ch. Une absence de 10% aux cours est acceptée. Au-delà, les responsables de module se réserve le droit de refuser que l'ETU se présente aux examens de validation du module. Un courrier officiel sera envoyé dans ce sens par les responsables de module via le secrétariat académique à l'ETU concerné.é le cas échéant. - Moodle est la plateforme utilisée pour déposer les documents relatifs aux différents cours et pour l'administration du MAP. Cependant les intervenant-e-s sont libres de mettre à disposition leur documentation (PPT ou autres) via moodle <p><u>Ressources à compter :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Professeur-s HES spécialisés dans le domaine - Intervenant-e-s externes spécialisé-e-s dans le domaine <p><u>Modalités des cours magistraux :</u></p> <p>Plénium, voire la volée sera divisée pour travailler en petits groupes de réflexion et d'exercices.</p>
2) Les Cours Intégratifs de la Théorie (CIT)	<p>Ces derniers sont dispensés par les deux responsables du module à travers des échanges avec chacun des groupes. Les approfondissements visés concernent plus particulièrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Assurer un appui général dans l'intégration des cours magistraux en fonction des projets à réaliser en lien avec les thématiques terrain dans cette articulation action humanitaire et travail social - Prendre du recul et analyser les éléments constitutifs au projet amenés par les groupes - Proposer des pistes de réflexion et d'amélioration du projet. - Faire dialoguer action humanitaire et travail social - Apprendre à argumenter son propos et d'articuler des idées et de les référer <p><u>Pour ce faire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les étudiant-e-s doivent préparer un pitch pour chacun des CIT (sauf les deux premiers), afin de montrer l'avancée de leurs travaux auxquels les professeurs apporteront leur expertise et leur questionnement. Les étudiant-e-s doivent se

	<p>préparer pour les CIT (pitch, questions, demandes, dysfonctionnement de groupe, etc.). Le CIT ne représente pas une validation formelle pour l'évaluation finale, mais un appui aux questions et difficultés conceptuelles ou organisationnelles en lien avec l'avancée du projet en date du CIT concerné. Ces échanges doivent être pris en compte pour la réalisation du projet (en complémentarité de la référence terrain). Les étudiant-e-s doivent faire les liens tant au niveau des contenus des cours magistraux, des CIT et des références terrain en articulant les différents contenus et arguments.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les étudiant-e-s sont responsables de s'assurer de la compréhension et de l'application des consignes des travaux de validation. <p><u>Mise en œuvre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Un CIT de présentation, quatre CIT opérationnels (dont un facultatif) de 40-60 minutes soit par groupe, soit avec l'ensemble des groupes avec la présence de deux professeurs qui assureront cette articulation et ce dialogue entre action humanitaire et travail social. - Présence et participation obligatoire, liste de signatures par CIT. Merci d'informer les responsables de module de vos éventuelles absences via mail ainsi qu'à l'adresse du secrétariat académique : secretariat-ts@hefr.ch. Une seule absence au CIT est acceptée. Au-delà, les responsables du module se réserve le droit de refuser que l'ETU se présente aux examens de validation du module. Un courrier officiel sera envoyé dans ce sens par les responsables de module via le secrétariat académique à l'ETU concerné.é le cas échéant. - Une évaluation formative aura lieu le 27 octobre 2025, lors du CIT 3. Cette évaluation portera sur la problématique liée à leur thématique en mettant clairement en avant la dimension sociale dans un contexte humanitaire/développement. Pour ce faire les étudiant-e-s peuvent restituer (facultatif) un écrit de max. 3 pages A4 (arial 10) pour le dimanche 26 octobre à 18h (au plus tard), via les adresses mails des deux responsables de module. Marc.widmer@hefr.ch Emmanuel.fridez@hefr.ch <p><u>Ressources à compter :</u></p> <p>Professeur-s HES spécialisés dans le domaine.</p> <p><u>Modalité des CIT :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Chaque groupe composé de 4 à 5 étudiant-e-s (en fonction du nombre total d'étudiant-e-s) dispose de quatre fois 40 à 60 minutes (dont un facultatif - CIT opérationnels) avec les deux professeurs HES. - Les horaires de passage sont communiqués par les responsables du module au plus tôt une semaine avant la date du CIT. Les rocade sont possibles, mais ces dernières doivent être organisées entre et par les différents groupes. Seule la rocade, une fois acceptée par les deux groupes en question, est transmise aux deux responsables de module.
<p>3)La référence terrain</p>	<p>Cette dernière est dispensée par des référent-e-s-terrain travaillant dans différentes ONG et institutions. Chacun des groupes est suivi par un-e référent-e en lien avec la thématique à travailler. Les approfondissements visés concernent plus particulièrement:</p> <ul style="list-style-type: none"> - La référence terrain a pour but de permettre, à un-des groupe(s) d'étudiant-e-s, d'accéder à des informations/documents pertinents et à soutenir une compréhension adéquate des réalités du terrain, des enjeux, des différents partenaires et acteur-trice-s indirectement impliqué-e-s dans le contexte et le processus. De plus, ils-elles facilitent une lecture des contraintes, des paramètres et des complexités globales et spécifiques

	<p>des réalités du terrain (politiques, sociales, économiques, culturelles, sécuritaires, techniques, etc.)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La référence terrain, en permettant un accès facilité à ces informations/documents pour un-des groupe(s) d'étudiant-e-s, soutiendra le travail étudiantin attendu pour la validation du module MAP. La référence terrain s'inscrit dans une logique de ressources et d'expertise terrain. - Ce faisant, il permettra, en articulation avec des cours (théoriques) dispensés au sein du module ainsi que les cours intégratifs de la théorie (CIT) assurés par des Professeur-e-s de la HETS-FR, de soutenir, auprès des étudiant-e-s, la compréhension et l'appropriation d'une approche analytique portée sur les différents aspects (macro, meso et micro contextuels) en lien avec une action sociale à proposer. <p>Voir cahier des charges des « référent-e-s-terrain » sur cyberlearn de moodle. Ce document complète cette partie.</p> <p>Chaque groupe bénéficie d'un suivi de max 6h. Pour une bonne compréhension du contexte, des enjeux, des limites, etc., 3h de référence-terrain devraient être effectuées avant l'évaluation formative de la problématique (CIT 3) du 27 octobre 2025.</p> <p><u>Mise en œuvre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence et participation obligatoire, liste de signatures par rencontre avec le-la référent.e terrain. Merci d'informer le-la référent.e terrain de vos éventuelles absences via mail ainsi qu'à l'adresse du secrétariat académique : secretariats@hefr.ch. Une seule absence aux rencontres avec le-la référent.e terrain est acceptée. Au-delà, les responsables du module se réserve le droit de refuser que l'ETU se présente aux examens de validation du module. Un courrier officiel sera envoyé dans ce sens par les responsables de module via le secrétariat académique à l'ETU concerné.é le cas échéant. <p>ATTENTION :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le-la référent-e-terrain a la charge d'assurer la mise à disposition des informations pertinentes ainsi que le soutien des étudiant-e-s quant à leur compréhension des contextes et des enjeux sociopolitiques et organisationnels. La responsabilité de la réussite de l'examen n'incombe pas au/à la référent-e-terrain, mais aux seul-e-s étudiant-e-s. Les étudiant-e-s sont responsables d'identifier d'autres sources d'information que celles proposées par les référent-e-s et de mobiliser des ressources pertinentes non issues des référent-e-s terrain afin d'assurer une pertinence dans la proposition d'articulation « action humanitaire et travail social », ceci dans une logique de projet. De ce fait les étudiant.es doivent afficher une posture réflexive et analytique par rapport aux différentes références consultées (inclus les propos et inputs des référent.es -terrain). - De plus, le-la référent-e-terrain, durant le processus, ne porte pas de regard évaluatif sur le travail fourni et rédigé par les étudiant-e-s. De ce fait, il-elle ne prend pas connaissance de l'écrit des étudiant-e-s avant l'examen.
<p>Modalités d'évaluation en bref</p>	<p>L'évaluation est constituée d'un travail écrit de groupe (livrable), d'une présentation orale de groupe et de questions individualisées. La note est individuelle.</p> <p><u>Pour la partie écrite :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Livrable écrit du projet – max.12 pages + une page de titre, une page de table des matières, une page de bibliographie. Les annexes ne sont pas admises. Cependant des

	<p>liens hypertextes sont possibles dans le texte. Le livrable est une synthèse cohérente et pertinente de la problématisation et de la proposition d'action sociale.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se référer aux modalités d'évaluation sur cyberlearn de moodle. - Les jurys sont constitués de 2 évaluateur-trices. <p><u>Pour la partie présentation orale :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenance de la conceptualisation d'une proposition d'action sociale dans une logique de projet s'articulant autour de l'outil cadre logique (BPS) – présentation orale via un pitch collectif qui permettra d'approfondir le livrable en étayant davantage les propos et idées que ce dernier contient. - Questions individualisées sur la théorie vue en cours et sur la proposition de projet. - Se référer aux modalités d'évaluation sur cyberlearn de moodle. - Les jurys sont constitués de 2 évaluateur-trices.
Absences répétées	<p>Le module n'est pas optionnel. En cas d'absence répétée, maladie ou autres, les responsables de module se réservent le droit de refuser que l'étudiant-e-s se présente à l'examen de validation. Un taux de présence de 90% est requis. Des travaux de compensation peuvent être demandés lors d'absences.</p>
Personnes de référence	<p>Les responsables du module MAP sont à disposition du/de la référent-e-terrain pour toutes questions pédagogiques ou de contenus et des étudiant-e-s :</p> <p>Prof. Mar Widmer, ✉ marc.widmer@hefr.ch, ☎ 026 429 62 54</p> <p>Prof. Emmanuel FRIDEZ, ✉ emmanuel.fridez@hefr.ch, ☎ 026 429 62 48</p>
Secrétariat HETS-FR	<p>Adresse email du secrétariat académique : secretariat-ts@hefr.ch, ☎ 026 429 62 03</p>